

N'oubliez pas le respect du
gardien en déchèterie !

Soyez sympa...
Comme vous,
l'agent fait son travail
et ne fait qu'appliquer les règles.

Écoutez avec bienveillance ses
consignes,
il est là pour vous accompagner et
non pour vous pénaliser.



UN SIGNALEMENT ?
UNE QUESTION ?



DRACÉNIE DÉCHETS
L'APPLICATION
DE L'ÉCO-CITOYEN
ENSEMBLE POUR LA DRACÉNIE



Dépôts sauvages interdits !

RAPPEL



AMENDES JUSQU'À 1500€
POURSUITES JUDICIAIRES

DÉCHÈTERIES

PROFESSIONNELS,
VOTRE FACTURATION
ÉVOLUE

✚ FACILE ✚ MODERNE ✚ RAPIDE

JE SUIS PRO, JE SUIS RESPONSABLE DE MES DÉCHETS






LE SYSTÈME DE FACTURATION ÉVOLUE.

Comment accéder en déchèterie ?

- 1. Création d'un compte** sur le site : <https://decheterie.dracenie.com>
- 2.** Créer son **code PIN** (4 chiffres), et imprimer ou enregistrer le **QR code** sur son smartphone
- 3.** **Se rendre en déchèterie** avec son QR code et son code PIN.
- 4.** La **plaque d'immatriculation** de votre véhicule et votre QR code seront scannés par le gardien de déchèterie.
- 5.** Suite à vos passages en déchèterie, vous avez accès à **1 suivi sur votre espace personnel et une facture automatique** est générée en fin de mois.
- 6.** **Vous avez 30 jours** pour payer votre facture sinon l'accès en déchèterie vous sera refusé.

Ce système vous donne accès à l'ensemble des 10 déchèteries de Draguignan Provence Verdon agglomération



Type de véhicule	1/2 plein	plein
  	10€	20€
	30€	40€
 	100€	

EXCEPTIONS (avec création de compte obligatoire) :

- Les CESU : gratuit sur présentation d'un justificatif mensuel envoyé par mail sur decheterie@dracenie.com.
- Administrations publiques : gratuits
- Associations et recycleries : 12 passages gratuits par année civile.

RAPPEL

Un professionnel est responsable des déchets qu'il produit dans le cadre de son activité, de sa production à son élimination.

Les collectivités n'ont pas l'obligation réglementaire d'accepter les déchets des professionnels en déchèterie.

Grâce à votre espace personnel, vous professionnels, avez la traçabilité de l'évacuation de vos déchets et êtes en conformité réglementaire.

FAQ

Comment puis-je payer et récupérer ma facture ?

- Sur mon espace personnel par virement bancaire ou CB
- par chèque à l'ordre de la «régie des recettes déchèterie CAD» à l'hôtel communautaire (square Mozart)

Comment je récupère ma facture ?

Sur mon espace personnel.

L'accès en déchèterie m'est refusé, comment faire ?

Cela peut être dû à plusieurs causes :

- absence de compte : je crée mon compte pour avoir mon QR code ;
- facture impayée : je paie ma facture instantanément par virement ou carte bancaire ;
- mon code PIN et/ou mon identifiant sont mal enregistrés : je les change grâce à la rubrique « mot de passe oublié » ;
- j'appelle au 04 94 50 07 00 pour en savoir plus.

J'ai un véhicule non floqué, est-ce que je dois créer mon QR code ?

Oui.

Je viens avec un camion de location, comment faire ?

Je crée mon compte obligatoire avec présentation du contrat de location en déchèterie.

Si je viens en tant que particulier, dois-je utiliser le même QR Code ?

Non, je présente le QR Code de mon compte particulier (créé avec une adresse mail personnelle).

J'ai un compte sur l'ancien système de facturation est-il reporté sur le nouveau compte ?

Le régisseur rajoutera le crédit ou le débit de l'ancien système sur les factures du nouveau compte.

Comment puis-je vider mes déchets ailleurs qu'en déchèterie ?

- Je me rapproche des filières professionnelles
- je me rapproche de mes fournisseurs avec l'obligation de reprise des déchets
- je réduis mes déchets, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas !